

## Comité de suivi CALCIA : Compte-rendu de la réunion du 01/07/2016 à la Sous-Préfecture.

3 temps : 1,15 heure de présentation / 1 heure de débat / ¼ d'heure de synthèse.

En préambule : Information sur le rachat de Calcia : simplement pour dire que le rachat avec l'allemand sera finalisé dans 1 semaine. Il paraît que le projet a été présenté au nouvel actionnaire et il l'aurait accepté !!!

### **Tout le projet est repensé. Pourquoi ?**

#### **a) sur le mode de transport :**

- i. c'est pour limiter les coûts d'infrastructure : le nouveau tunnel est plus petit : « 3m x 3m », alors que celui pour passer les Dumpers était beaucoup plus gros (9m x 9m de mémoire).
- ii. Plus de piste : donc des coûts en moins car plus de décaissement énorme dans la forêt. Seulement un déboisement sur 4 mètres de large. Le tunnel est enterré : il sera recouvert de 30 cm de terre régulièrement entretenue (désherbage : comment ?) Voir même un GR ! > le maire de Brueil signale que le GR ne passait déjà plus par-là...

#### **b) Ce qui IMPOSE un concasseur sur le secteur de BRUEIL-SAILLY > donc le bruit, la poussière, c'est pour Brueil/Sailly > c'est la double peine !!!**

- i. Le nouveau concasseur (quid de l'ancien !) sera implanté dans une fosse de 12 mètres de profondeur au nord de la ferme St Laurent vers Sailly. (à 500m environ des maisons).
- ii. Puis déplacé dans les 20 ans d'exploitation sur le « carreau » c'est à dire en fond de fosse d'exploitation au niveau zéro, soit à 40m de profondeur.
- iii. Cela impose également une zone de stockage/entretien des engins sur place (avec des réservoirs de liquide hydraulique, des citernes de gasoil, stockage des engins, station de lavage, installation pour matériel, arrivée du personnel et entreprises extérieures, etc... (que des bonnes choses).

Il paraît même que le nouveau concasseur fera moins de bruit à la deuxième place qu'à la 1<sup>er</sup> !!!

#### **c) La surface restituée en fin de projet à l'exploitation agricole est plus importante dans cette version II. Bizarre : jamais discuté avant comme étant un gros problème : de toute façon la terre rendue est non fertile pour longtemps !**

Les chiffres : 50% de maintien des terres agricoles dont une partie pendant l'exploitation.

#### **d) Et comment ce tour de magie sur l'augmentation de surface agricole : grâce au non déplacement de 2,5 million de tonnes de calcaire non exploitable de Brueil vers Guitrancourt par les dumpers et la piste dans la version I (encore des économies pour Calcia!)**

Seul un stock temporaire (qui servira au réaménagement) de 700 000 mètres cube de calcaire/terre restera sur la zone : cela fera un gros terroir > **hauteur 13 à 14 mètres sur 9 hectares (en partie haute : donc encore plus visible que la version I qui était en partie basse de la zone).**

Reste quand même 500 000 de m<sup>3</sup> de calcaire non exploitable à transporter sur Guitrancourt : et cela sera par le nouveau convoyeur (car plus de piste).

#### **e) Malgré tout le projet version II coûte 20 millions de plus à Calcia : sortez vos mouchoirs !!!**

## f) MAIS :

- i. **Rien de plus sur l'eau** > toujours à 1 mètre avec une pollution des engins de chantier (d'après les dires du spécialiste Calcia) sur 30 cm de profondeur. Question : que se passera-t-il en cas de forte crue/inondation car la dynamique de la nappe souterraine est plus rapide (sans le calcaire qui fait éponge). Donc la nappe peu « rapidement » déborder au-dessus du carreau (niveau le plus bas de l'exploitation) : donc pollution de la nappe qui entre en contact avec les 30 cm de calcaire souillé par les engins ? puis pollution de la Montcient ? puis pollution des sources de captage ?
- ii. **RIEN sur Les distances aux maisons** qui sont inchangées.
- iii. **RIEN sur le paysage (c'est même pire)**

A la fin restera 36 mètres de « falaise » : soit 21 hectares de « fosse » écologique.

**iv. RIEN sur le bruit.**

Pas de chiffre pour la simulation du bruit (cartographie à faire). Quel sont les efforts sur le matériel.

Toutes les mesures sont en point bas. Il faut mettre également des capteurs en point haut sur le servant opposé à la zone.

D'après le maire de Guitrancourt, seul les camions font du bruit (« bip-bip » recul et moteur) : le concasseur ne fait pas de bruit !! on a du mal à y croire.

g) Quelques chiffres:

- 74 hectares de surface d'exploitation de calcaire. On reste à surface et calcaire exploité constant.
- 83 ha restitué pour terre agricole : c'est mieux qu'avant.
- Les chemins agricoles de contournement de la zone sont à l'intérieur du périmètre (donc chez Calcia). Ils étaient en dehors dans la version I.
- la norme du bruit sur les périodes jour/nuit (21H/6H) :
  - max 6 db de plus le jour et 5 db la nuit si le bruit de référence > 45 db.
  - Max 5 db de plus le jour et 3 db la nuit si le bruit de référence < 45 db

Christian LEWANDOWSKI

## **A NOTER**

### **Quelques interventions des participants :**

- **M le Président des AVF , Etienne de Magnitot :**

Réaffirme haut et fort son désaccord sur le projet de carrières à Brueil en Vexin.

Il demande une étude complémentaire sur l'EAU, par un cabinet différent de celui de CALCIA.

**M le Maire de Brueil, Bruno Caffin :**

Exprime son scepticisme sur la durée de 30 ans de l'exploitation : le changement du mode de transport amenant un nouveau concasseur, il paraît improbable que l'exploitation ne soit pas prolongée.

Il demande également si l'accès à l'entreprise BTP à la ferme St Laurent sera maintenu.

Et si Calcia ne met pas en péril les 35 emplois de cette entreprise.

Réponse confuse de Calcia.

**Mme Agnès Lanthier, PNR :**

Demande de pouvoir disposer d'un vrai dossier pour étude, sur le questionnement de la profondeur de l'extraction.

**M Jean Daniel Béguin, chambre de l'agriculture :**

Demande des précisions sur le nombre d'hectares rendus à l'agriculture, les 80ha annoncés par Calcia représenteraient la totalité de l'exploitation.

Calcia précise qu'ils travailleront sur 104ha

Zone extraction 80ha

Zone de réserve 74ha calcaire constant.

**M le Maire de Guitrancourt,**

Demande ce que seront les réaménagements sur Guitrancourt ?

Il y a un arrêté préfectoral en cours.

**L'AABV :**

Depuis 2 ans, vous nous avez certifié que le concasseur ne serait pas déplacé. Nous attirons votre attention sur les nuisances sonores et la pollution de l'air.

**M le Président de GPSO :**

Le projet apporte combien d'emplois ?

Réponse de Calcia : le projet = la pérennité de l'entreprise.

**M. le Maire de Brueil, Bruno Caffin :**

Quels sont les préjudices pour la commune ? Valeur du Foncier ?

Le Sous-Préfet répond que ce problème sera soulevé après le dépôt du projet.

**M le Sous-Préfet, Frédéric Viseur nous informe que la prochaine étape sera le dépôt du projet.**

**CALCIA a précisé que la phase d'ouverture, passage à la découverte, installations concasseur et convoyeur, fosse ouverture : 7 hectares, découverte : 9 hectares à 13-14m de hauteur, était en conformité par rapport à l'arrêté 1997 concernant le bruit. ( ?)**

**M.P. Bellicaud demande que des mesures de bruit soit réalisées sur le versant rive gauche de la Montcient sur le flan de la colline (Sailly, Brueil) en vis-à-vis et à même hauteur que de celui du projet de carrière afin de matérialiser un point zéro du niveau de bruit actuel. Accord verbale de Calcia.**

**Mme Cécile Dumoulin demande qu'un plan de coupe de la carrière soit réalisé pour chacune des deux positions du concasseur. Accord verbale de Calcia**

**M. le Maire de Gargenville demande si le budget prévu pour la rénovation de l'usine sera maintenue compte tenu du nouvel investissement annoncé pour le nouveau projet de carrière. Réponse oui de Calcia.**

**M. le Maire de Sailly demande qu'elle est la position du tout nouveau propriétaire de Calcia sur le projet de carrière. Réponse de Calcia : Il lui a été présenté à ce stade sans opposition.**

**[Ajouts de Pierre BELLICAUD]**

**FIN DE LA SEANCE.**

**DATES A RETENIR :**

**2016** : dépôt du dossier.

**2017** : Instruction du dossier par la DRIEE.

**2018** : Découverte, protection paysagère, travaux des infrastructures.

**2019** : Extraction du calcaire.

Monique Roncin